CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E19509** **VALABLE JUSQU'AU** **18/12/2026**

ÉDITÉ LE 15/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1987

Raison sociale : SANI THERMIC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/09/2006

Capital : 39 000

5 RUE DENIS PAPIN
77680 ROISSY-EN-BRIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Roissy-en-Brie

Siret : 341 824 266 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101867

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 426272U1247002/001 482067/37

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 426272U1247002/001 482067/37

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 01 64 40 80 43 **Fax :** 01 64 40 61 57

Portable :

Responsabilité légale :
MULLET MICKAEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@sanithermic77.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 971 018 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	28	10/10/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		20/02/2024
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	28	29/10/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	28	10/10/2023
5312 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2		29/10/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2025 08:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E19509** **VALABLE JUSQU'AU** **18/12/2026**

ÉDITÉ LE **15/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1987
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/09/2006
Capital : 39 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Roissy-en-Brie

Siret : **341 824 266** **00033**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2101867

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 426272U1247002/001 482067/37

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 426272U1247002/001 482067/37

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **SANI THERMIC**

5 RUE DENIS PAPIN
77680 ROISSY-EN-BRIE

Téléphone : 01 64 40 80 43 **Fax :** 01 64 40 61 57
Portable : 0164408043

Site Internet :
E-mail : contact@sanithermic77.fr

Responsabilité légale :
MULLET MICKAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.